

# CONGRÈS DE LA SORBONNE

20 AVRIL 1897

## SECTION D'ARCHÉOLOGIE

S'il faut en croire quelques journaux, les auditeurs auraient été moins nombreux cette année que précédemment ; veulent-ils par là donner à entendre que l'absence de M. le président Faure, vu l'inquiétude de la guerre turco-grecque, a causé quelque émoi dans nos provinces ? Il n'en est rien. A bien peu de chose près, les différentes sections ont eu leurs adhérents ordinaires ; si quelques anciens ont manqué à l'appel, de nouveaux congressistes sont venus combler les vides. Il en est ainsi chaque année ; on constate l'absence de ceux-ci ; on signale la présence de ceux-là venus pour la première fois. Je puis assurer qu'il n'a été question ni du voyage présidentiel, ni de la lutte entre les Musulmans et les Chrétiens ; mais tout simplement d'archéologie, d'histoire, de science ; nous nous réunissons pour assister à de pacifiques conférences et rien n'est venu porter le trouble sur nos bancs de la Sorbonne.

A l'heure dite, la séance d'ouverture a lieu dans le grand amphithéâtre sous la présidence de M. Léopold Delisle. *Quantum mutatus ab illo!*... Nous l'avons connu autrefois jeune et actif ; aujourd'hui l'âge et la fatigue des travaux

ont singulièrement alourdi sa personne ; il n'est pas étonnant alors que l'abbé Ulysse Chevalier, qui a présidé la première séance d'histoire, l'ait qualifié de « Nestor de l'érudition française. Donc le vénéré administrateur de la Bibliothèque Nationale nous donne, en ouvrant la séance générale, lecture d'un excellent discours ; l'orateur est assis, mais la voix est forte, on peut l'entendre sans peine et, il faut le reconnaître, si le corps est moins robuste, l'esprit reste plein de finesse, de jugement, d'à-propos. Après quelques compliments à l'adresse des Sociétés savantes dont » la plupart ont derrière elles un long passé sur lequel elles peuvent porter leurs regards avec un légitime orgueil « M. Léopold Delisle parle du concours donné par les Sociétés » pour la conservation et la mise en lumière des textes qui sont le plus solide fondement de notre histoire, et c'est pour faire parler ces muets et éloquents témoins du passé de la France que le Comité fut institué, il y a déjà plus de soixante ans ». Puis viennent des détails fort intéressants sur les travaux que nécessite le catalogue général de la Bibliothèque ; on le comprendra sans peine quand on saura que cet établissement renferme plus de quatre millions de publications et que le premier volume, le seul terminé, comprend plus de 11,000 articles.

Les fidèles de l'archéologie se retrouvent et en nombre dans l'amphithéâtre qui leur est assigné depuis plusieurs années, sous la présidence de M. Alexandre Bertrand, conservateur du Musée gallo-romain de Saint-Germain, ayant comme assesseurs MM. de Marsy, Julliot, P. de la Croix. M. de Lasteyrie, le secrétaire désigné, accompagnant M. le Président de la République dans son excursion à Nantes, aux Sables d'Olonne, Rochefort, La Rochelle, Saintes, c'est M. Lefèvre-Pontalis qui est le rapporteur des communications faites à la section. Pour ma part, je regrette l'absence de M. de Lasteyrie dont les observations

pleines de justesse, d'à-propos et de... vivacité, donnaient un charme particulier à nos séances. Et, pour commencer, je dois bien l'avouer, nous avons eu peu de discussions ; tout était calme, sérieux ; rien ne rappelait les luttes épiques de l'an dernier et n'eût été l'intervention d'un jeune avocat bordelais, savant et... bavard, rien n'aurait troublé la régulière succession des travaux. Je maintiens mon plan habituel en mettant sous vos yeux d'abord les sujets intéressant l'archéologie et l'histoire, ainsi que les fouilles ; puis les monuments ; églises, châteaux, vestiges du passé, puis, le mobilier, armes, bijoux, vases, etc., et enfin les vieilles habitudes locales, les superstitions.

Faut-il voir, avec M. Evans, dans les monuments mégalithiques exclusivement des monuments funéraires et qui doivent leur caractère sacré à ce qu'on les a considérés comme les demeures ou même les incarnations des âmes des morts ; la réponse est affirmative en grande partie, non seulement pour l'Angleterre et l'Allemagne, mais aussi pour la France ; seulement, il ne faut pas confondre les monuments intentionnels avec les blocs naturels, communs dans l'Anjou, comme dans nos contrées. Les dolmens et les allées couvertes sont abondants autour de Saumur, de Chollet ; l'allée couverte de Bagneux est la plus connue. On compte encore aujourd'hui 49 dolmens et 34 menhirs en Maine-et-Loire ; mais 54 ont été détruits depuis le commencement du siècle, au grand désespoir de M. Bousrez, de la Société de la Touraine.

Dans le Limousin, assure M. d'Abzac, non seulement on peut constater la survivance des dolmens, mais encore une exploitation ingénieuse de la part des paysans de la contrée. Bien pratiques ces Limousins ! Dans les cimetières les pierres tombales reposent sur quatre pieds comme les monuments mégalithiques ; la même disposition se retrouve

dans quelques places pour permettre un temps d'arrêt aux porteurs chargés du transport des défunts.

Malgré les retentissants débats de l'an dernier à propos des piles — les fana, simulacra ou fétiches, anciens menhirs, thèse soutenue par M. Lièvre, la question est loin d'être vidée. De nouveaux lutteurs sont sur la brèche et de solides, je vous assure ; d'abord M. Musset, de la Rochelle, qui a fouillé le terrain autour de la pile romaine de Ville-Pouge. Des débris curieux ont été recueillis : grande tête de femme de l'époque gallo-romaine, tablettes de plomb à formules magiques représentant une imprécation judiciaire. Cette pile n'était donc point un mausolée, mais un menhir transformé pouvant servir de limite à trois pagi. M. Lièvre triomphe, mais l'abbé Bossebœuf considère ces piles antérieures au VI<sup>e</sup> siècle, comme le piédestal de statues soit de divinités, soit de personnages dont on voulait perpétuer le souvenir — *ad perpetuam D. memoriam*. M. Nicolai, l'avocat bordelais dont j'ai déjà parlé, incline pour le sentiment de M. Lièvre ; cependant, comme les piles sont placées sur le bord des voies romaines, il pense qu'elles ont dû servir de limite avant d'être vouées à telle ou telle divinité. La solution est ajournée à l'année prochaine. — M. Guignard estime qu'une pierre contenant une niche trouvée dans le cimetière gallo-romain du Pressoir-Berry (Loir-et-Cher) avait la même destination qu'une pile.

Une sépulture gauloise, avec torque, ceinture formée d'une plaque estampée, anneau et bracelets, a été fouillée par M. Delort à Belliguat (Ain). Une sépulture gallo-romaine à incinération a été découverte à Bléville, près du Havre, par M. Coutil avec fioles et bol en verre. Le même membre signale l'intérêt que présenteraient des fouilles méthodiques faites à Pitres (Eure), puisque, presque sans peine on a découvert, en 1836, un balnéaire curieux ; en 1860, les débris d'un laraire et tout récem-

ment une petite Vénus en terre cuite et des fibules scandinaves.

M. Piette fait admirer une statuette en ivoire découverte à Brassempouy (Aisne) remontant à l'époque préhistorique et qu'a fort habilement dessinée notre collègue et ami M. Pilloy.

Une question, souvent débattue et qui semble définitivement réglée, est celle des puits multiples qui se rencontrent fréquemment près des agglomérations romaines ou gallo-romaines. Nous en avons constaté plusieurs à Otmus; Quelques archéologues ne voulaient y voir que des trous, des fosses, des puisards, des égoûts, servant à faire disparaître les immondices, ou des silos propres à conserver les grains, les légumes alimentaires; d'autres, plus avisés, outre cette première destination, y reconnaissent un emploi, un usage plus noble pour bonne partie de ces excavations; à juste titre, ils en faisaient des puits funéraires. Au mas d'Agénais, le cimetière Saint-Martin renferme, assure M. Nicolai, des puits fort curieux que l'on peut comparer à ceux de Bernard, en Vendée, et renfermant des poteries, des monnaies, une inscription romaine, un sarcophage en marbre, etc. M. de Beaurepaire, de Rouen, rappelle qu'à Primelles (Cher) il existe un puits semblable, taillé dans le roc.

Il faut que le P. de la Croix ait un bien grand mérite pour que, malgré sa soutane, chacun lui fasse fête, même ceux qui le jalourent. Je ne veux pas rappeler la lutte de l'an dernier à propos d'Yzeures. Le P. de la Croix a été décoré, donc... Cette année, MM. Join-Lambert et Babelon avaient manifesté le dessein d'entreprendre des fouilles au Villeret, près de Berthouville (Eure). C'est là que fut découvert, en 1830, le fameux trésor d'argenterie, connu sous le nom de trésor de Bernay et qui est entré au Cabinet des médailles; sort plus favorable que celui qui a été fait au trésor dit de Montcornet, exposé au Congrès de Laon, il y

a 10 ans et qui a été cédé à l'Angleterre. MM. Join-Lambert et Babelon ont pensé avec raison que des fouilles faites avec intelligence amèneraient de précieux résultats; le P. de la Croix fut désigné et il a déjà mis à jour des substructions de deux temples, l'un dédié à Vénus, l'autre à Mercure, puis d'un vaste théâtre qui pourrait contenir 5,000 personnes, des puits, des vestiges d'habitations, ce qui lui donne à penser qu'il est en présence des ruines de l'ancien Canetum. Le P. de la Croix remercie les organisateurs des fouilles, et présente au Congrès son chef d'atelier, M. Gatelier à qui l'on fait une véritable ovation.

Les derniers Volkes-Arécomiques, dans la région du Gard, ont laissé des traces de leur passage, traces qu'a retrouvées M. de Saint-Venant; monnaies, sépultures à incinération, amphores, fers de lance, fibules, bracelets, épées. Des encintes, que l'on peut comparer à celles du Mont Beuvrey, les poteries que l'on y a retrouvées, les murs cyclopéens donnent à penser que la tribu a disparu à peu près au moment de la conquête romaine.

Un vrai fouilleur et qui paraît le type d'un infatigable archéologue, c'est M. l'abbé Hamard, curé de Hermes, dont les découvertes dans l'Oise sont devenues célèbres. Une nécropole gallo-romaine a été mise au jour à Mouy-Bury (Oise); vases en terre-cuite, verreries, dont, particulièrement, une coupe et une boire remarquables par leur légèreté et la pureté de leurs formes; un collier formé de monnaies de Constantin enfant. Au Mont de Hermes — le théâtre habituel de ses exploits, M. Hamard a retrouvé les débris d'une statue équestre; il espère que des fouilles postérieures lui permettront de reconstituer cette œuvre qui lui paraît gallo-romaine.

Si j'en craignais d'être taxé d'optimisme, je rappellerais longuement les nouvelles trouvailles de M. Morel: sépultures gauloises féminines, avec torques, parures en verro-

teries, fibules, etc provenant de Hurlus et Saint-Jean-sur-Tourbe (arrondissement de Sainte-Menehould).

Au pied du mur d'enceinte de Philippe-Auguste, à l'angle de la rue Clovis et du Cardinal-Lemoine, M. Magne, secrétaire-général du Comité d'études historiques « la Montagne-Sainte-Geneviève » a découvert le seul fragment apparent qui subsiste de ce vieux rempart. Le plan présenté par l'auteur comprend la restitution d'une grande partie de ce mur, ainsi que les chemins de ronde et les contrescarpes des anciens fossés ; ces fouilles ont amené, tout naturellement, la découverte de monnaies et de poteries de diverses époques.

Un nouveau chapitre semble devoir s'ajouter à celui qui a déjà paru, l'an dernier, à propos des châteliers ; la partie même est remise à l'an prochain pour assister à la lutte entre deux champions habiles et... loquaces. M. Imbert croit que ces enceintes (châteliers, mottes, etc.) servaient à protéger des exploitations agricoles ; M. Maître, de Nantes, y voyait lui des enceintes destinées à défendre des paroisses, des établissements industriels. M. Nicolaï, d'accord avec M. Bonno, notre collègue, pense que les *aggères* de la forêt de Chenoise, comme les mottes de l'Agenais, étaient des défenses régionales remontant à l'époque gallo-romaine. Le châtelier de Criquebeuf (Eure) fouillé par MM. de Vesly et Quesné rentrerait dans la catégorie des ouvrages de grosse défense. Ces deux derniers archéologues avaient trouvé des murs en petit appareil, avec cordons de briques, des fibules, un sanglier en bronze. Quant à M. Bonno, ses trouvailles consistaient en tuiles à rebord, chandelier gallo-romain, balance, cuiller. Il avait retrouvé la trace des fossés qui enseignaient l'*aggere* et des tours qui flanquaient les retranchements.

Dans la catégorie qui m'occupe, la palme — on dirait le

record aujourd'hui— appartient incontestablement à M. J. Gauthier, de Besançon, archiviste du Doubs. Il doit avoir une grande habitude de la parole, car il la manie admirablement et présente ses thèses, avec plans à l'appui, de façon à convaincre ses auditeurs. Le Champ-de-Mars de l'antique Vesontio renfermait des substructions que l'on avait utilisées pour établir les fondements de l'église des Capucins. On avait prétendu que ces substructions étaient les vestiges d'un temple dédié à Mercure ; à l'aide des chartes et des débris recueillis en 1847, M. Gauthier a prouvé que ce temple était dédié à la Fortune.

Quel travail il a fallu au savant archiviste pour arriver à établir les dates de la construction des deux Cathédrales de Besançon ! La vieille basilique datait du VIII<sup>e</sup> siècle, élevée aux dépens de temples romains et *du forum* de Vesontio, elle subit encore bien des modifications ; l'autre Cathédrale, celle de Saint-Jean fut rasée par Vauban en 1674 ; elle avait été fondée en 1025 ; c'est au British-Museum que le plan en a été retrouvé.

M. Roman demande le classement parmi les monuments historiques de plusieurs églises des Hautes-Alpes : Val-louise, avec son portail, ses fonts baptismaux du XVI<sup>e</sup>, sa belle chapelle funéraire ; Névache, avec son curieux vitrail du XV<sup>e</sup>, dont il reste bien des débris ; l'Argentière avec ses peintures murales de 1516 représentant les Vices et les Vertus.

Un architecte, plein de zèle et de science, M. Enlard avait fait ressortir, il y a deux ou trois ans, l'influence française dans les monuments portugais, à Coïmbre surtout ; cette année, un autre architecte, M. Eudes démontre que l'église de Batalha, chef-d'œuvre d'élégance et de légèreté, attribuée indument à un artiste portugais, Dominguez, a été construite par un français M<sup>e</sup> Huguet, originaire de Normandie, à la suite de la victoire remportée en 1385 par le roi de Portugal, Jean I<sup>er</sup>.

M. Nicq-Doutreligue, membre de la Société d'Emulation de Cambrai, assiste au Congrès en compagnie de sa femme, une fort aimable, fort obligeante personne, qui a été d'un grand secours pour son mari. Celui-ci présentait une étude sur les vieux remparts de Cambrai : le vieux château remontant au XI<sup>e</sup> siècle, la tour du Coudron, celle des Arquets, destinée à la défense de l'Escaut du XIV<sup>e</sup> siècle ; M. Nicq demande le maintien et la restauration de plusieurs tours, malheureusement découronnées, sauf celle d'Abancourt. Le Congrès s'associe à ce vœu chaudement appuyé par MM. de Marsy, Ch. Lucas, et Soldi, conseiller général du Nord. M. Nicq était muni de plans nombreux, très bien exécutés et que Madame développait, au cours de la démonstration, avec autant de zèle que de grâce.

La même sympathie s'attache à la proposition de M. Cuyot, de la Société d'archéologie lorraine. Bien des parties intéressantes des fortifications anciennes de La Mothe (Haute-Marne), ont été enfouies, comme à Soissons, lors du remaniement exigé par Mazarin ; que l'on déblaie et que l'on conserve ce qui est digne d'attention.

Si je ne fais que mentionner l'étude de M. l'abbé Brune sur le château du Pin (Jura) élevé au XV<sup>e</sup> siècle par Guillaume et Lancelot de Vaudrey et celle de M. l'abbé Hardel sur la Sainte-Chapelle du château de Blois, édifiée par François I<sup>er</sup>, c'est pour arriver à la troisième manifestation de sympathie donnée à la conservation des vieux monuments.

Il s'agit de l'abbaye de Fontevrault, à la filiation de laquelle appartenait notre prieuré du Charme ; les explications que devait fournir M. Ridet, architecte du département de la Mayenne et de la ville de Laval, piquaient singulièrement ma curiosité.

Au mois de novembre dernier, en vous parlant du Charme, j'ai esquissé l'histoire du couvent de Fontevrault, fondé par Robert d'Arbrissel à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et com-

plété en 1119. Pendant de longues années, la communauté fut prospère, les constructions étaient grandioses ; la nef de l'église fut édifiée en 1125, le chœur renfermait le tombeau du fondateur. M. Ridet décrit les dispositions du cloître, des réfectoires, des dortoirs qui entouraient l'église. Les statues de Henri II, de Richard Cœur de Lion, d'Eléonore de Guyenne ornaient autrefois la chapelle ; il rétablit, en un mot, le monastère tel qu'il existait primitivement, avec son immense cuisine, la tour d'Evrault, les ruines de Saint-Benoist. Mais, hélas ! aujourd'hui, ce ne sont plus des ruines qu'il faut déplorer ; depuis 1804, Fontevrault est devenu une maison de détention ; ce qui restait de curieux a été modifié, approprié à la nouvelle destination ; les voûtes et les plafonds éventrés, les arcades ogivales détruites, les hautes salles diminuées par des planchers, les objets d'art abandonnés à l'injure des gens ; c'est du vandalisme officiel ; aussi la réclamation de l'architecte est-elle appuyée et très vivement recommandée à la sollicitude de la commission des monuments historiques.

Le Congrès, à la demande de MM. de Barthélemy et de Marsy, émet le vœu que l'administration, afin de conserver les inscriptions romaines des murs d'Antibes, fasse procéder à la démolition, non à la brutale dynamite, mais pierre par pierre et que les vestiges soient déposés dans un musée.

A propos d'inscriptions, il me faut noter le savant mémoire de M. Schwab, de la Bibliothèque Nationale, sur les épitaphes hébraïques conservées en France, notamment à Arles, Dijon, Mâcon. On ne connaissait en 1851 que sept inscriptions, ce nombre s'élevait, il y a quelques années, à cinquante ; grâce aux recherches de M. Schwab, on possède aujourd'hui cent quarante inscriptions hébraïques du Moyen-Age. Nîmes, Vienne, Narbonne, Auch, Toulouse, Paris, Mantes, Limay, Angers, Issoudun et Alger surtout

en ont fourni un certain nombre, M. Schwab s'exprime très bien, mais avec le rictus habituel des hébraïsans.

L'abbé Chevallier, dont je vous ai lu une étude sur le prieuré de Binson, a eu une idée heureuse : celle de recueillir, dans les deux cantons où il a exercé comme curé, tout ce qui pouvait intéresser chaque commune de ces cantons ; Châtillon-sur-Marne et Ville-en-Tardenois. L'exemple est bon ; il a été suivi par le spirituel abbé Muller, de la Société de Senlis, qui lit à l'assemblée une « nomenclature des autels, fonts baptismaux, pierres tombales, statues, verrières dignes d'être notés dans l'arrondissement de Senlis ». Nous signalons les peintures murales de Varinfroy, Villers-Saint-Paul, Villers-Saint-Leu ; les vitraux et verrières de Nogent-les-Vierges, Orrouy, Saint-Firmin ; les tombes de Claude de Villers, maîtresse de François I<sup>er</sup>, à Saint-Maximin, d'autres à Béthisy-Saint-Pierre, Raray, Duvy, Rully, Courteuil, Morierval, Crépy-en-Valois (tombe de Renée de Vieuxpont), Nanteuil-le-Haudouin ; statues, sculptures, chapiteaux à Montataire, Saint-Leu-d'Esserent, Crépy, Morierval, Trumilly, Borest, etc. L'interprétation des emblèmes est parfois hasardée, semble-t-il, mais combien l'auteur est habile dans la riposte ! Jugez-en : M. de Marsy fait remarquer que les instruments décrits par M. Muller sur une clef de voûte de l'église de Précý n'appartiennent pas à la corporation des perruquiers mais à celle des peigneurs de laine — Que faites-vous alors des rasoirs qui y sont sculptés ?

M. le chanoine Pottier, président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, a été, comme notre collègue M. Berthelé, promu officier de l'Instruction publique ; il communique les photographies du trésor de Granselve à Rouillac ; ce sont des reliquaires très remarquables du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle ; un autre représentant

Saint-Christophe du xv<sup>e</sup> conservé à Lasbordes ; il décrit ensuite, avec grand soin, quelques pierres gravées antiques ornant des reliquaires du Moyen-Age dans la région de Toulouse. Le savant abbé termine par l'explication d'une inscription du xiii<sup>e</sup> siècle en roman et en latin de Bertrand de Cuzom. C'est le « dict d'un mort ». Pour faire agréer sa recommandation outre-tombe, Bertrand fonde un repas annuel en faveur des religieux : usage autrefois assez fréquent dans la contrée.

M. l'abbé Bossebœuf, de Tours, donne la description d'une étole, dite étole de Saint-Pol, conservée — ce qui en reste — dans une chapelle de l'île de Bâtz ; cette étole en soie d'un tissu oriental était plutôt un voile destiné à envelopper les reliques ; les bons insulaires ne se privaient pas d'en emporter un morceau qu'ils considéraient comme un préservatif contre les dangers de la mer ; il reste bien peu de chose de la susdite étole, tant la piété a été grande !

A Bénouville, près de Caen, M. de Beaurepaire signale des peintures murales fort intéressantes et fort réalistes ; les scènes des souffrances supportées par les damnés ; la roue de la vie qui symbolise la grandeur et la décadence humaines. Cette roue de fortune est également représentée à Saint-Etienne de Beauvais, à la cathédrale d'Amiens, dans des fresques, dans des enluminures de manuscrits. On y reconnaît facilement le xv<sup>e</sup> siècle.

Dans son explication du mot « Folie » appliqué à certains lieux-dits, M. Luguët, de Poitiers, concluait à une enceinte sacrée, comme à Pouzanges (Vendée) où il a retrouvé un autel préhistorique. On lui a prouvé que les « folies » étaient souvent des lieux de récréation sous la feuillée, d'autres fois rappelant une excentricité du propriétaire ; les exemples de l'un et l'autre cas sont abondants. Ce congressiste, professeur de faculté, s'exprime en termes choisis pour prouver que trois hachettes en fer

et en bronze, bien ornées, n'ont aucun caractère défensif ; ce sont des armes d'apparat et d'origine scandinave.

L'an dernier, M. le chanoine Cerf retrouvait dans les sculptures de plusieurs chapiteaux de la cathédrale de Reims les représentations des instruments de diverses corporations ; cette année, M. Cournault, conservateur du Musée lorrain, signale ces enseignes de métiers dans les stèles funéraires et les bas-reliefs gallo-romains au musée d'Epinal et à celui de Nancy.

Soissons, grâce à M. Vauvillé, a eu sa page au rapport du Congrès. Après avoir rappelé les découvertes numismatiques faites par M. Fr. Moreau, M. Vauvillé entame les siennes de l'enceinte de Pommiers. 1821 pièces de monnaie, la plupart à la légende de *Criciru* y ont été recueillies. Ce nom appartient, n'en déplaise aux Bellovaques, aux Suessions. L'enceinte de Pommiers qui couvre 40 hectares est le véritable *oppidum du Noviodunum suessionense*. La question a fait du chemin, comme vous le voyez, depuis dix ans.

J'ai du plaisir à vous parler de M. Maxe-Werly, le président de la Société des sciences, lettres et Arts de Barle-Duc et organisateur du Musée de cette ville. M. Maxe-Werly, dont M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique, a fait un portrait saisissant en lui annonçant à la séance générale qu'il était nommé chevalier de la Légion d'honneur, a visité notre modeste musée il y a plusieurs années ; il s'occupe, depuis quelque temps, de « l'ornementation du foyer depuis la Renaissance : plaques de foyer aux armes des familles du Barrois. Après avoir rappelé ses études antérieures sur les « taques lorraines » il insiste sur celles qui sont fondues aux armes de familles nobles du Barrois ; d'après ses recherches c'est la fonderie de Cousances qui a produit des plaques d'un caractère particulièrement artistique et héraldique au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècles. M. Max-Werly a débuté dans la vie comme

ouvrier, mais à force de volonté, de travail il est devenu patron et savant ; aussi ce sont des applaudissements unanimes qui ont salué la distinction qu'il vient d'obtenir et qu'il a bien méritée.

Cette distinction, elle ne tardera pas, j'aime à le croire, à être accordée à notre collègue M. Pilloy dont le nouveau mémoire a été écouté avec une faveur marquée, « les verres francs à emblèmes chrétiens ». Dans le mobilier funéraire retrouvé, en 1866, à Mayod et à Anguilcourt-le-Sart (Aisne) il se trouvait beaucoup de verres dont l'ornementation était faite en émail. Or, l'émaillerie était un art florissant dans la Gaule-Belgique au III<sup>e</sup> siècle et ces tombes remontent au VI<sup>e</sup> siècle ; ce qui prouverait que cet art s'est perpétué chez nous par des verriers qui étaient en même temps émailleurs. Le monogramme du Christ se trouve sur quelques-unes de ces pièces, comme sur les similaires trouvés par M. Fr. Moreau dans notre arrondissement. Namur a été un centre de fabrication très renommé, aussi le musée de cette ville renferme-t-il un grand nombre de bijoux émaillés du III<sup>e</sup> siècle, et si l'on retrouve si loin de Reims des emblèmes chrétiens, il faut l'attribuer à l'influence des évêques et des missionnaires qui, avant comme après le baptême de Clovis, ont évangélisé le Nord de la Gaule. Dans son opuscule « L'émaillerie aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles », M. Pilloy a indiqué le procédé à l'aide duquel les premiers artistes verriers obtenaient de remarquables bijoux qui nous frappent d'étonnement encore aujourd'hui.

La Revue des Religions (tome xxiv, n<sup>o</sup> 3, p. 365) publie un compte rendu des croyances et légendes du Moyen-Age qui, tout naturellement, va servir de préface à la dernière partie de ce rapport. M. Maury a démontré qu'après l'avènement du christianisme le culte des an-

ciennes divinités gauloises a persisté clandestinement. Les légendes se sont enrichies de mille traits empruntés aux traditions où figuraient les esprits des fontaines, des arbres, des montagnes ; dans la Scandinavie, dans la Germanie, les travaux récents établissent que les rites superstitieux se sont continués. On retrouve, non seulement dans nos provinces éloignées, mais d'un bout du monde à l'autre, ces divinités locales, parfois anonymes, habitant les fontaines, les rivières, etc., apparaissant toujours avec le même caractère. Il ne faut donc point s'étonner que dans la Corrèze, chez nos braves Limousins, au dire de M. de Nussac, les fontaines soient l'objet d'un culte, de légendes et de pratiques variées. Ce sont de vraies fontaines miraculeuses, déclare M. Alex. Bertrand qui préside, et se trouvant principalement sur les terres des abbayes et des prieurés.

Il en est de même dans la banlieue de Paris, pour ainsi dire. M. Plancouard cite, autour de Gisors, de Chaumont-en-Vexin, dans le voisinage des voies romaines les traditions païennes concernant le culte des fontaines et survivant malgré l'enseignement chrétien. Les pèlerinages eux-mêmes — et ils sont nombreux dans la contrée — se ressentent des superstitions que le temps a à peine affaiblies ; Saint-Hubin d'Arrouville, Saint-Clair de Fréminville, Saint-Clair de Gournay, Notre-Dame de Vetheuil, Saint-Germain de Cléry, Saint-Léger de Boissy-l'Aillerie, etc.

Si M. Lex nous eût donné son mémoire sur « le culte des eaux dans le département de Saône-et-Loire, il est certain que ses considérations seraient venues à l'appui de celles qui viennent d'être exposées... Mais, passons à M. Babelon... Ah ! si tous les savants lui ressemblaient, il semble que chacun prendrait goût, même à la numismatique !... C'est lui qui a prononcé le discours de circonstance dans la séance de clôture, discours fréquem-

ment applaudi, sur l'utilité historique, archéologique de la connaissance des monnaies. Tout est là : les costumes, les monuments, les dates heureuses, les guerres, les trêves, les alliances, etc Ce discours est à lire, à relire parce qu'il renferme un enseignement dont nous pouvons tous profiter. M. le Ministre a pris ensuite la parole pour louer les Sociétés savantes de leur activité croissante et annoncé la promotion au grade de chevalier de la Légion d'honneur de MM. Maxe-Werly, Finot et André. Nous ne terminerons pas sans adresser nos félicitations à notre collègue M. Berthelé promu officier de l'Instruction publique ; c'est l'épilogue de l'étude que vient de lui consacrer M. Fr. Henriet.

MOULIN.

---